



**ALLOCUTION PEONONCÉE PAR S.E. CELSO ISMAEL CORREIA, MINISTRE
DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL DE LA RÉPUBLIQUE
DU MOZAMBIQUE**

LORS DU LANCEMENT

DE

**L'APPEL DE LA SADC
POUR UN SOUTIEN AUX ÉTATS MEMBRES DANS LA LUTTE CONTRE LE
CRIQUET PÈLERIN AFRICAIN**

11 NOVEMBRE 2020

Honorables Ministres des États membres de la SADC,

Son Excellence Dr. Stergomena Lawrence Tax, Secrétaire exécutive de la SADC,

Monsieur le Secrétaire exécutif adjoint chargé de l'intégration régionale

Monsieur le Secrétaire exécutif adjoint chargé de l'administration

Mesdames et Messieurs les Hauts fonctionnaires et personnel du Secrétariat de la SADC,

Mesdames et Messieurs les Représentants de nos partenaires régionaux et internationaux

Mesdames et Messieurs les Partenaires des médias

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, tout d'abord, de vous remercier tous d'avoir accepté de participer au lancement de cet appel régional pour le soutien aux États membres de la SADC dans la lutte contre le criquet pèlerin africain. Cela confirme notre détermination commune à nous attaquer aux problèmes auxquels notre Région est confrontée de manière coordonnée afin d'assurer une intégration régionale approfondie.

Je voudrais également remercier S. E. Filipe Jacinto Nyusi, Président de la République du Mozambique et Président de la SADC, de m'avoir confié le lancement de cet appel régional pour contrer le criquet pèlerin africain en son nom.

Mesdames et Messieurs,

Comme cela a déjà été mentionné, la région de la SADC continue de faire face à de multiples défis qui sont exacerbés par le changement

et la variabilité climatiques. Le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat prévoit que ces effets augmenteront en fréquence et en gravité. En effet, nous avons assisté à l'escalade de ces catastrophes, y compris les maladies transfrontalières des cultures et des animaux, au cours des dernières années.

Le criquet pèlerin africain (AML), sur lequel nous nous penchons aujourd'hui, a été signalé en mai 2020 dans 8 États membres de la SADC, à savoir le Botswana, l'Eswatini, le Malawi, le Mozambique, la Namibie, l'Afrique du Sud, la Tanzanie et la Zambie. Depuis lors, il y a eu une résurgence de l'invasion de criquets pèlerin dans certaines parties de l'Afrique australe. Actuellement, les États membres de la SADC touchés sont l'Angola, le Botswana, la Namibie, la Zambie et le Zimbabwe. Bien que des efforts pour contrôler les bandes larvaires et les essaims aient été fournis de manière continue, ils sont restés mitigés en raison d'autres difficultés rencontrées. Les ravageurs se sont propagés de leurs aires de reproduction traditionnelles au delta de l'Okavango aux zones humides de Chobe et aux plaines du Zambèze où, en raison des préoccupations environnementales, l'application de pesticides synthétiques a été limitée. Le nombre croissant de foyers de criquets pèlerins africains et leur propagation sont source de préoccupation, compte tenu de la menace que ces ravageurs représentent pour les cultures irriguées et de la prochaine campagne de semences principale ; les AML risquent en effet d'aggraver la situation déjà précaire en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Je voudrais remercier l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en particulier le Bureau sous-régional pour l'Afrique australe et l'Organisation internationale de lutte contre le criquet pèlerin pour l'Afrique centrale et australe (IRLCOCSA), pour avoir collaboré avec le Secrétariat de la SADC pour fournir un appui technique et financier aux États membres touchés, par le biais du Projet de coopération technique (PCT) pour lutter contre l'invasion des criquets pèlerins dans la Région.

Mesdames et Messieurs,

Je suis informé que, lors de la réunion du Comité technique des directeurs des cultures, qui s'est tenue de manière virtuelle le mois dernier, les États membres ont convenu de travailler ensemble pour renforcer les capacités d'intervention d'urgence des pays touchés et des institutions régionales d'appui à la lutte contre les ravageurs, en particulier dans les zones sensibles. Parmi les autres mesures convenues, il faut souligner la mise en place de mesures communautaires de surveillance, d'alerte rapide et de contrôle du criquet pèlerin, l'utilisation d'applications de signalement et de communication à base des TI, en plus d'entreprendre une pulvérisation d'urgence au sol avec des pesticides synthétiques respectueux de l'environnement et de renforcer les mécanismes existants d'échange d'informations entre pays et d'autres mécanismes de coordination pour une réponse collective efficace. Ces mesures sont louables et encourageantes.

Permettez-moi de remercier les États membres touchés pour les efforts concertés qu'ils ont déployés pour lutter contre les ravageurs, notant que cela arrive à un moment où la Région est aux prises avec la gestion des impacts de la COVID-19, ce qui a déjà détourné des efforts et des ressources maigres vers la lutte contre ses impacts.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi également de remercier nos partenaires régionaux qui continuent de travailler sans relâche avec les États membres de la SADC en fournissant un appui technique et financier pour relever les innombrables défis auxquels la Région est confrontée.

Cette épidémie est l'un des défis régionaux qui risquent d'aggraver les problèmes de la Région, car elle survient à un moment où elle est confrontée à la plus redoutable crise de la COVID-19.

Je demande donc à nos partenaires de soutenir pleinement ces efforts en vue de combattre cette épidémie qui a le potentiel de

proliférer non seulement dans l'ensemble des États membres de la SADC, mais de migrer dans d'autres régions avec de graves conséquences pour la sécurité alimentaire du continent africain.

À cet égard, la Région a élaboré l'appel régional que nous lançons aujourd'hui. L'appel régional vise à :

- i. faciliter les protocoles régionaux et transfrontaliers, la coordination au niveau communautaire national, la planification et la liaison en vue d'une intervention efficace ;
- ii. renforcer les capacités de préparation et les capacités régionales en vue d'une réponse efficace ;
- iii. faciliter la surveillance au sol, la cartographie et l'alerte rapide pour favoriser une action d'anticipation ;
- iv. monter une réponse régionale, y compris le soutien logistique ;
et
- v. améliorer la communication des risques et la sensibilisation à divers niveaux, en particulier parmi les membres des communautés touchées.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de saisir cette occasion pour remercier le Secrétariat de la SADC pour sa proactivité dans l'élaboration du présent Appel en temps opportun. L'appel contribuera beaucoup à aider les États membres non seulement à contrôler et à gérer les ravageurs, mais aussi à faire face aux impacts de leurs effets néfastes.

Avec ces quelques paroles, permettez-moi de déclarer officiellement lancé l'appel pour le soutien aux États membres de la SADC dans leurs efforts de lutte contre les criquets pèlerins africains.

Merci beaucoup

Asante sana

Thank you

Muito obrigado